



- GÉNÉRALITÉS TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE -

Rappel – Calendrier de déploiement de la TNT (Réseau principal)

Automne 2006	» 73 sites de diffusion
	» couverture de 65 % de la population
Mars 2007	» 83 sites de diffusion
	» couverture de 66,5 % de la population
Objectif en 2007	» finaliser le programme de déploiement
	» 113 sites de diffusion couvrant 80% de la population
Nord-Pas de Calais	<i>Zones retenues par le CSA dans le nord pour décembre 2007 : Boulogne, Dunkerque, Lille, Maubeuge et Valenciennes</i>
Quelques chiffres	» fin 2006, 15% des foyers TV français disposent d'au moins un adaptateur ou un téléviseur numérique intégré
	» de grandes diversités de couverture par département : 66,5 % nationalement actuellement, mais moins de 25% dans 25 départements (et moins de 5% dans 14 d'entre eux) et plus de 75% dans 38 départements

Rappel – Le Switch-over

Définition	Le Switch over représente la migration du plan actuel transitoire vers le plan de Genève 2006 tout numérique
Dans quel délai ?	Au plus tard fin juin 2015, date de limite de protection de l'analogique suite à la CRR 06

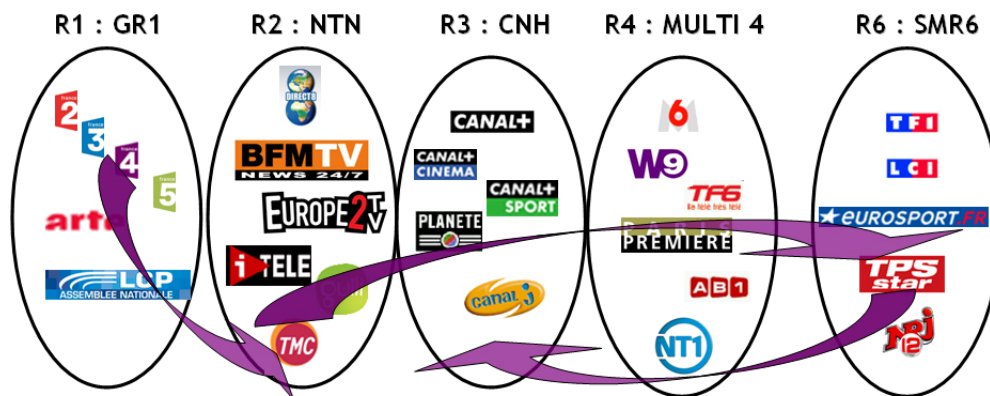
Rappel – loi du 5 mars 2007 - « Télévision du futur »

Objet	Organisation du cadre légal du <i>switch off</i> , extension de la couverture TNT, gestion du passage au tout numérique et lancements de la TNT haute définition, de la télévision mobile personnelle et de la radio numérique
Enjeux dès 2007	» Offre satellite pour les 18 chaînes gratuites de la TNT (juin 2007) » Démarrer le déploiement du <u>réseau complémentaire TNT</u> avec publication par le CSA d'une liste de réémetteurs le 5 juillet 2007 <i>A noter : 113 émetteurs au niveau national, 3 000 réémetteurs analogiques, 2000 réémetteurs prévus pour le numérique</i> » Diffuser des programmes TV locaux en mode numérique terrestre => réorganisation des multiplex (repoussé au 15 septembre 2007) » Les téléviseurs vendus intègrent un adaptateur TNT » Lancer la diffusion de programmes TNT en Haute Définition (HD) » Préparer la mise en service de la Télévision Mobile Personnelle (TMP)
Enjeux d'ici 2011	» Couvrir 95 % de la population grâce la mise en place d'un réseau complémentaire assuré par les opérateurs de la TNT (attention aux disparités entre départements) » Permettre aux 5% restant de la population de recevoir les programmes de la TNT » Assurer progressivement, selon la loi, le basculement complet de la réception analogique en numérique (mars 2008 – novembre 2011)
Réseau complémentaire TNT	» les chaînes analogiques nationales doivent couvrir 95 % de la population française en TNT » Le décret du 11 mai 2007 donne le % de couverture déclenchant les prolongations d'autorisation TNT : 91 % → + 3 ans 93 % → + 4 ans 95 % → + 5 ans » 2 mois après la sortie du décret, les chaînes de la TNT doivent se prononcer sur leur couverture souhaitée » puis le CSA peut les recomposer pour faire des multiplex homogènes en termes de souhaits de couverture » le CSA prépare la liste des réémetteurs qui permettent d'aller à 95 % de couverture avant le 05/07/2007.

- TNT ET TÉLÉVISIONS LOCALES -

Réorganisation des multiplex le 15 septembre 2007

Le 15 septembre 2007, la 4 est passé sur le multiplexe R2 libérant ainsi une place sur le multiplexe R1 pour les télévisions locales (à noter : droit de préemption de France 3)



Le R5 est réservé à la télévision haute définition (TV HD)
Le R7 est réservé à la Télévision Mobile Personnelle (TMP)

Rappel – Décisions CSA - TNT / Télévisions locales

- 15 septembre 2007** Autorisation de 18 télévisions locales à diffuser en mode numérique
- 24 juillet 2007** **Ouverture d'une consultation publique** préalable au lancement d'appels aux candidatures pour les télévisions locales diffusées en numérique sur le R1 portant sur 25 zones.
- Pour le NPDC* >> concerne **Lille – Lambersart (canal 36)**
Les **réponses** étaient attendues pour le **28 septembre 2007**
- 27 septembre 2007** **Ouverture d'une consultation publique** des acteurs publics et privés concernés afin de recueillir leurs remarques en vue de la planification d'un nombre suffisant de canaux pour assurer la diffusion de télévisions locales en mode numérique. (Dans le cadre de la préparation des futurs appels aux candidatures et de la planification en cours pour l'extension de la couverture de la TNT, le **Conseil souhaite connaître les projets de télévisions locales existants, ou en cours d'élaboration**, en précisant la ou les zones concernées.)
- Pour le NPDC* >> concerne **Boulogne sur mer – Mont Lambert**
>> concerne **Dunkerque – Mont des Cats**
>> concerne **Maubeuge – Rousies**
>> concerne **Valenciennes – Marly (Canal 59)**
>> concerne **Lille – Bouvigny (canal 23)**
- Les **réponses** sont attendues pour le **30 novembre 2007**

Ressources disponibles à la fin de l'année 2007

- La ressource disponible à la fin de l'année 2007**
- » **23 sites sont occupés** pour la diffusion de **16 télévisions locales** sur les 18 télévisions locales analogiques dont le Conseil a autorisé la reprise en numérique le 24 juillet 2007
 - » **15 sites** pour la diffusion d'un **programme régional de France 3** et pour la diffusion de **France Ô**
 - » **29 sites** ont fait l'objet d'une **consultation préalable au lancement d'appels aux candidatures** pour la diffusion de télévisions locales sur **25 zones**. (*Lille – Lambersart*)
 - » **46 sites sont donc également disponibles** pour le lancement d'éventuels appels aux candidatures pour la diffusion de télévisions locales sur **41 zones**. (*Boulogne-sur-mer ; Dunkerque ; Maubeuge ; Valenciennes, Lille-Bouvigny*)
- D'ici mars 2008 :** L'extension du R1, qui se traduira par l'ouverture de plusieurs centaines de sites de diffusion d'ici à 2011, devrait rendre de nouvelles zones disponibles. Dans ce cadre, **65 nouvelles zones** seront couvertes en mars 2008.